

Procès-verbal du Conseil d'école du 13 octobre

Membres présents :

- Monsieur Le Maire
- Madame AUBIN, adjointe aux affaires scolaires
- Monsieur POURCHASSE, directeur
- Mesdames LEUTELLIER, PEYROT, ROBERT, JAHIER, monsieur EVEN, enseignants
- Mesdames GUERIN, CORBES, PERSEHAIS, SALMON, CARRE, BRUN-LAFLEUR, messieurs MONNNIER, DESLANDES représentants des parents d'élèves

Membres excusés :

- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale
- Madame TASSEL, enseignante

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Installation du conseil d'école.
- 2) Présentation du rôle et des missions du conseil d'école.
- 3) Prochaines dates pour les conseils d'école à venir.
- 4) Règlement intérieur de l'école.
- 5) Bilan de la rentrée scolaire 2022.
- 6) Les différents projets de cycles, le projet d'école.
- 7) Point sur la mise en place du PPMS.
- 8) Mise en place des activités pédagogiques complémentaires en 2022/2023.
- 9) OCCE, bilan
- 10) Information sur les travaux réalisés et sur les demandes d'investissements.
- 11) Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Installation du conseil d'école

Élection du 7 octobre 2022 : nous constatons une diminution du nombre de votants : 86 votants contre 97 l'an passé. Le taux de participation est de 39,8 % contre 41,8% en octobre 2021.

Suite aux élections du vendredi 7 octobre, mesdames GUERIN, CORBES, PERSEHAIS, SALMON, GOURDIN, CARRE, BRUN-LAFLEUR, messieurs MONNNIER, DESLANDES ont été élus représentants des parents d'élèves au conseil d'école. 7 sièges sur 7 ont été pourvus pour représenter les parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2022 – 2023. Mme CHALAYE, inspectrice de l'Éducation Nationale, n'ayant pas fait signe suite aux résultats des élections, je déclare le conseil d'école installé pour l'année 2022 – 2023.

2. Présentation du rôle et des missions du conseil d'école

Sont membres de droit avec voix délibérative :

- Le directeur qui préside le conseil d'école
- Les enseignants
- Les parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le maire
- L'adjointe aux affaires scolaires
- L'inspectrice de l'Éducation Nationale

Sur proposition du directeur de l'école:

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école donne un avis consultatif et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques, moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire...). Deux parents élus participeront aux commissions extra-municipales afin de traiter les sujets de la cantine et du périscolaire. Un questionnaire sera transmis aux parents par les représentants qui synthétiseront les questions afin de les relayer lors de ces commissions.

3. Dates des prochains conseils d'école :

- Le lundi 13 mars à 18h30.
- Le mardi 6 juin à 18h30.

4. Règlement intérieur de l'école :

Aucune demande de modification n'a lieu, le règlement intérieur est reconduit automatiquement.

5. Bilan de la rentrée scolaire 2022

L'école compte actuellement 7 classes : 3 en maternelle et 4 en élémentaire.

Les effectifs actuels sont :

➤ Maternelle 68 enfants avec :

- Mme TASSEL : 2 TPS, 12 PS et 9 GS, soit 23 élèves
- Mme JAHIER : 2 TPS, 11 PS et 10 GS, soit 23 élèves
- Mme LEUTELLIER : 11 MS, et 11 MS, soit 22 élèves

➤ En élémentaire 90 élèves :

CP/CE1 : Mme ROBERT : 13 CP et 8 CE1, soit 21 élèves

CE1 : M. POURCHASSE, Mme LE-BRAS : 21 élèves

CE2/CM1 : Mme PEYROT : 18 CE2 et 5 CM1, soit 23 élèves

CM1/CM2 : M. EVEN : 10 CM1 et 15 CM2, soit 25 élèves

Soit un total de 158 élèves pour l'ensemble de l'école.

6. Les différents projets de cycle, le projet d'école

- ◆ Le projet d'école :

Intitulé : Aider les élèves à développer leur esprit critique

Objectif pédagogique 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et, tout particulièrement, les compétences de lecture et de vocabulaire

- Action 1 : Augmenter le nombre de mots connus par les élèves à travers une programmation des mots à connaître et grâce à une utilisation quotidienne de ces mots.

→ Programmation des thèmes de vocabulaire de la PS au CM2.

→ Mise en contexte du vocabulaire pour s'assurer une meilleure maîtrise : le vocabulaire devra ainsi s'appuyer sur des sorties (exemple : paysages), sur des animations (fruits et légumes) etc. L'objectif est que les élèves, par la mise en contexte, s'approprient de manière plus importante le vocabulaire programmé.

→ Création de deux thèmes à approfondir : les consignes/le vocabulaire mathématiques et le vocabulaire « littéraire » (contes, connecteurs...). Ces thèmes seront différenciés entre les niveaux et vus tous les ans par les élèves.

Effets attendus pour les élèves : augmentation progressive du nombre de mots maîtrisés par les élèves, maîtrise progressive des attendus scolaires.

Évaluation chiffrée des résultats des élèves de la PS au CM2.

- Action 2 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire d'apprentissage des sous-compétences de lecture : substituts, marques morphosyntaxiques, hypothèses... du CE1 au CM2.

→ Mise en place d'un travail programmé à partir de « Je lis, je comprends » du CE1 au CM2.

Effets attendus pour les élèves : maîtrise progressive des sous-compétences permettant de comprendre un texte : mobilisation des savoirs, construction de la cohérence, mise en lien des compétences grammaticales et du sens.

Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CE1 au CM2.

Action 3 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire de la lecture implicite de la GS au CM2.

→ Mise en place d'activités orales sur l'implicite en GS et début de CP (Stratégies pour lire au quotidien).

→ Mise en place d'activités de lecture implicite de la fin de CP au CM2 (TACIT).

→ Approfondir le travail sur la logique : des activités de logique seront mises en place, notamment au C1, afin d'aider les élèves à créer des relations logiques.

Effets attendus pour les élèves : amélioration des résultats en lecture implicite, résolution de problèmes grâce à une mise en relation des informations plus efficace.

Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CE1 au CM2.

- Action 4 : Renforcer la place des activités de production d'écrit de la GS au CM2.

→ Mettre en place une programmation de production d'écrits du CE1 au CM2 sur les apprentissages des élèves en terme de structuration, vocabulaire (voir thème littéraire, lecture explicitée), forme (signes du dialogue...).

→ Identifier des inducteurs (joggings écritures...) permettant de travailler quotidiennement (dans l'idéal) les compétences, le vocabulaire.

Effets attendus pour les élèves : Nous attendons des élèves qu'ils progressent dans leurs productions sur la forme (structure du récit, marque du dialogue...) ainsi que sur le fond (vocabulaire, idées) par une pratique quotidienne de la production d'écrit.

Évaluation des résultats des élèves du CP au CM2.

- Action 5 : Améliorer la fluence de lecture du CP au CE2.

→ Mise en place d'une pratique quotidienne de la fluence du CP au CE2.

Effets attendus pour les élèves : progression de la vitesse de lecture des élèves.

Évaluation chiffrée des résultats des élèves du CP au CE2.

Objectif pédagogique 2 : Mettre en œuvre un parcours citoyen basé sur un engagement de l'ensemble de la communauté éducative

- Action 1 : Renforcer le rôle des délégués des classes.

→ Participation des délégués aux conseils d'élèves en présence du directeur

→ Délégués : en lien avec le dispositif « messages clairs », les délégués des CM2 porteront une chasuble les identifiant comme médiateurs de conflits mineurs sur la récréation

→ Participation des élèves de CM2 aux commémorations du 11/11

- Action 2 : Renforcer le dispositif "Messages clairs".

Effets attendus pour les élèves : réduction maximale des « conflits » entre élèves.

- Action 3 : S'assurer de la maîtrise des symboles de la République.

Effets attendus pour les élèves : maîtrise par tous les élèves de ces symboles avant l'entrée au collège.

- Action 4 : Mettre en œuvre une pratique régulière de réflexion sur la notion de vivre ensemble : débats philosophiques, méditation, harcèlement...

→ Participation à deux débats philosophiques chaque année dont un sur le harcèlement (débats communs à toutes les classes de l'école).

→ Réflexion sur la mise en place d'une formation sur la méditation/l'altruisme en vue d'une mise en place d'un cycle méditation tous les ans au bénéfice des élèves.

→ Création d'une banque de données sur le harcèlement : vidéos, livres...

→ Participation de l'école au programme pHARe : méthode de gestion des situations de harcèlement.

→ Participation de tous les élèves à une ou plusieurs animations réalisées en partenariat avec le foyer des Glycines afin de confronter les élèves au handicap pour mieux en comprendre les enjeux et les difficultés.

Effets attendus pour les élèves : amélioration progressive des comportements des élèves vis à vis de leurs pairs et des autres.

Évaluation : observation de comportements plus positifs entre élèves.

- Action 5 : Renforcer le lien avec les autres temps de l'élève (cf. PEDT).

→ Information des pratiques scolaires en vue de leur transfert sur les autres temps de manière à harmoniser les pratiques.

Effets attendus pour les élèves : amélioration progressive des comportements des élèves vis à vis de leurs pairs par la constance dans l'appréciation des adultes.

Objectif pédagogique 3 : Diversifier et programmer l'enseignement artistique sur l'ensemble du parcours des élèves

- Action 1 : programmer le parcours de l'élève.

→ Détermination chaque année d'un type d'art qui sera approfondi par l'ensemble des classes de l'école. S'assurer que tous les types d'art seront étudiés. Dans la mesure du possible, associer un artiste au type d'art choisi afin que les élèves bénéficient des compétences de l'artiste.

→ Mise en place d'une exposition annuelle des projets des élèves et tout particulièrement du type d'art commun à l'ensemble des classes.

→ Détermination d'une liste de lieux culturels à découvrir (musée, opéra...) en lien avec le type d'art étudié et fréquentation de ces différents lieux au cours de leur scolarité.

Effets attendus pour les élèves : découverte de tous les types d'arts et des lieux culturels majeurs.

- Action 2 : mettre en place un outil de suivi du parcours artistique plus efficace.

→ Outil reprenant les différents types d'arts et recensant les projets communs à l'ensemble des classes de l'école : cahier du parcours culturel uni blanc pour augmenter la pratique. Les feuilles du parcours culturel y seront collées ou scotchées.

Effets attendus pour les élèves : outil de communication permettant aux élèves de décrire et expliquer ce qu'ils ont fait à leurs parents.

- Action 3 : mutualiser les pratiques des enseignants afin de favoriser une pratique régulière.

→ Détermination d'une base de données sur des projets à mettre en œuvre, sur des pratiques artistiques différentes.

Effets attendus pour les élèves : augmenter la quantité de pratique artistique, augmenter la quantité de techniques artistiques vues.

Projets de l'école :

Chaque année, l'ensemble de l'école choisit un type d'art à aborder. Cette année, nous travaillerons sur le domaine des beaux-arts (architecture, peinture, sculpture, dessin, gravure).

Ainsi, différents projets seront réalisés dans les classes et seront finalisés lors d'une exposition/porte-ouvertes qui aurait lieu le jeudi 13/04.

Par ailleurs, toutes les classes se rendront au musée des beaux arts dans l'année.

D'autre part, nous poursuivons notre projet sur la nature et la biodiversité locale.

Ce projet s'effectue sur deux axes :

→ L'amélioration de l'environnement de l'école que ce soit en terme de confort pour les élèves et d'augmentation de la biodiversité.

→ L'amélioration des connaissances du milieu local par les élèves.

Sur le premier point, nous rappelons qu'en 2021/2022, nous avons enlevé la bâche sur une partie de la butte située à proximité de la structure élémentaire avec l'aide de madame AUBIN et de monsieur BISCH, membre de l'association Nature à Saint Thuriel. Par la suite, les élèves de CM2 ont participé à sa végétalisation.

De plus, nous avons effectué une demande à la mairie pour poursuivre la végétalisation de la cour. Une étude des possibles sera effectuée par la mairie.

Concernant le deuxième point, les élèves de toutes les classes sortiront de l'école pour découvrir l'environnement thurialais. Au delà de l'amélioration des connaissances en vocabulaire et dans le domaine de la découverte du monde, ces sorties servent aussi de prétexte à la réalisation d'arts visuels.

Réponse de la mairie :

Les élus sont en accord avec l'idée de végétaliser la cour de l'école. Un groupe de travail regroupant les élus, les services techniques, les enseignants, les parents d'élèves, sera mis en place afin de déterminer la manière dont la cour sera végétalisée ainsi que pour programmer les travaux sur plusieurs années.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que la majorité des forêts thurialaises sont privées et qu'il est important de sensibiliser les enfants à cette notion afin que les chemins restent ouverts au public.

Daily mile :

Depuis cette année, les enfants doivent réaliser 30 minutes d'activité physique quotidienne ce qui s'inscrit dans le cadre de la démarche « École promotrice de la santé ». Ainsi, l'école s'est inscrite au programme Daily Mile. L'objectif du Daily mile est extrêmement simple : des enfants en pleine forme grâce à 15 minutes quotidiennes de course à l'école. Après avoir commencé par des séances de 5 minutes la première semaine, les élèves ont l'immense plaisir de courir une minute supplémentaire chaque semaine. Nous les rassurons, ils ne courront pas plus de 15 minutes !

Halloween :

Pour finir la première période d'école dans la bonne humeur, les élèves de l'école réaliseront une journée Halloween. Le matin, les élèves de maternelle défilèrent déguisés jusqu'en élémentaire puis chanteront et mangeront un goûter.

L'après-midi, ce seront les élèves d'élémentaire qui iront se présenter déguisés aux maternelles pour leur chanter les chansons apprises en chorale.

Goûter de Noël :

Les enseignants souhaitent pouvoir renouveler le goûter de Noël dans la salle du Four à Chaux comme cela était effectué les années précédentes.

Chorale :

Une chorale est mise en place du CP au CM2, tous les lundis de 14h45 à 15h15.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Musique à l'école », les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 bénéficieront des compétences d'une intervenante de l'école de musique Triolet 24 à hauteur de 8 créneaux par classe. Nous espérons pouvoir transférer les compétences acquises aux autres classes de cycle 2.

Projets cycle 1 :

Semaine du goût :

Les trois classes de la maternelle ont participé à la semaine du goût. Les élèves ont donc réalisé des ateliers cuisine à partir de fruits et légumes d'automne. Travailler c'est bien, déguster c'est mieux. Sous forme de soupe, de salades ou d'une autre manière, les élèves ont donc goûté des châtaignes, du butternut, des champignons, des figues, des noix, des noisettes, des pommes, des poires et du raisin. Ils ont aussi pu approfondir leur découverte de ces fruits en les dessinant entiers ou ouverts.

Sortie forêt maternelle :

Au cours de la première période, les trois classes de maternelle sont sorties dans la nature thurialaise. Les élèves ont ainsi pu découvrir les arbustes fruitiers situés à proximité du terrain de sports et parfois même goûter leurs fruits.

La balade s'est poursuivie sur le chemin longeant le ruisseau jusqu'au Rocher vert. Cela a été l'occasion de réaliser des collectes de végétaux. En fonction de l'âge des élèves, ces collectes ont permis, en classe, de réaliser des activités de tri, de découverte du monde à travers l'identification des différentes essences d'arbres ou en art que ce soit à travers la réalisation d'une forêt imaginaire ou en réalisant des bonhommes avec des éléments de la nature.

Projets cycle 2 :

Les classes de CP/CE1 et CE1 sortiront en forêt pour travailler sur les adjectifs. Ils devront donc collecter des objets, végétaux, minéraux illustrant les adjectifs qui leurs seront présentés.

Les élèves de CE1 se rendent à la piscine tous les jeudis matins.

Projets cycle 3 :

Intervention sur le système solaire :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé le mardi 11 octobre à une animation sur le système solaire. Cette intervention a été proposée par Stéphanie Prisé, médiatrice scientifique de l'université de Rennes 1, qui travaille en partenariat avec la station biologique de Paimpont. Les élèves ont pu découvrir notre système solaire ainsi que les différentes caractéristiques du soleil et de ses planètes. A partir de maquettes, ils ont pu mesurer les différentes échelles de temps et de taille en jeu dans l'espace. Les élèves de CE2/CM1 poursuivront ce travail lors d'une sortie au planétarium des Champs libres à Rennes au mois de mars.

Sortie forêt du jeudi 22 septembre :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont également sortis en forêt le jeudi 22 septembre sous un beau soleil. Ils ont pu travailler à l'enrichissement de leur vocabulaire sur la forêt, le paysage et la végétation. Ils ont également collecté quelques éléments (feuilles, bruyère...) dont ils ont commencé à faire des croquis. Ce travail nous a permis d'introduire un futur projet d'arts visuels en partenariat avec l'association thurialaise, l'ACAST, autour du modelage.

Partenariat ACAST :

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont réaliser des productions en arts plastiques en partenariat avec l'ACAST (association de création artistique de Saint Thural). Les productions seront exposées lors de la porte ouverte.

Le 11/11, plusieurs élèves de CM2 se rendront au monument aux morts pour réciter un poème lors de la cérémonie.

7. Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Une école doit faire face à trois types de dangers :

- La sécurité liée aux incendies.
- La sécurité liée aux risques majeurs : tempête, transport de matière dangereuse, accident nucléaire...
- La sécurité liée aux intrusions.

Chaque établissement scolaire doit donc se doter de 3 protocoles car chaque danger entraîne une réponse différente. Ces 3 protocoles sont donc affichés dans l'ensemble des pièces de l'école. Chaque année, les établissements scolaires devront réaliser des exercices incendie et PPMS. L'objectif étant d'évaluer ce qui peut être amélioré en fonction des conditions qui nous sont faites. Chaque exercice donne lieu à un compte rendu inscrit dans un registre de sécurité.

La première alerte incendie a déjà été effectuée.

Un exercice « intrusion » a été réalisé le 10/10.

Précision de la mairie :

Monsieur le Maire indique qu'une alarme est installée sur l'école afin de prévenir toute intrusion en dehors des heures ou les personnels sont présents sur l'école.

9. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires sont des activités mises en place par les enseignants en dehors des heures de classe. Ces activités sont soumises à autorisations parentales.

Les APC sont principalement centrées sur l'axe 1 du projet d'école qui concerne l'apprentissage de la lecture. Les élèves de la MS au CM2 sont concernés.

Les élèves mangeant à la cantine seront susceptibles d'être pris en APC sous forme de coup de pouce si des difficultés ont été observées au cours de la semaine.

10. OCCE

Madame PEYROT était la mandataire OCCE en 2021/2022. A partir de cette année, c'est madame JAHIER qui sera mandataire OCCE.

Bilan comptable de l'année scolaire 2021/2022			
Dépenses		Recettes	
Assurances versées	425,49	Photographies scolaires	1044,50
Cotisations versées à l'OCCE		Opération crêpes/galettes	400,55
Dépenses de classe	340,77	Participation volontaire	504
Cadeaux de Noël APEEP	633,6	Subvention cadeaux de Noël APEEP	646,48

Sorties maternelle	855,90	Subvention mairie	3757,50
Sorties élémentaire	1348,91		
Photocopies	262,97		
Total des dépenses	3867,64	Total des recettes	6353,03

Certaines dépenses sont obligatoires comme les cotisations assurances. Les « dépenses de classe » concernent les petites dépenses (tissus, gâteaux etc.).

11. Information concernant les travaux réalisés dans l'école et les demandes d'investissements

→ Travaux :

Nous remercions la mairie d'avoir réalisé les travaux suivants :

- Réalisation de la peinture de la salle de réunion. En effet, la mairie a validé il y a maintenant plusieurs années, le fait de repeindre chaque année une partie de l'école (équivalent d'une classe). Ceci a pour objectif de répartir les dépenses sur de nombreuses années tout en maintenant un bon niveau d'entretien du bâtiment. Nous remercions encore une fois la mairie pour cette décision importante pour les conditions de travail des élèves et du personnel.
- Réalisation de nombreux petits travaux au quotidien.

→ Investissements :

Une demande d'investissements sera réalisée et étayée au deuxième conseil d'école.

12. Questions des parents d'élèves

Remarques / questions concernant l'école :

D'après les retours de **votre enfant**, qu'a t- il / elle le plus apprécié(e) au cours de cette période ? 27 réponses

Le sport d'une manière générale (vélos ; parcours maternels ; endurance, piscine ; saut de haie....)

Les arts plastiques, la sortie en forêt, avoir des responsabilités dans la classe, la découverte de l'allemand.

Les choses qui ont déplu : 17 réponses

Le lancer de vortex, difficultés à appréhender l'exigence du CP, manque de jeux dans la classe de CP (2), la course quotidienne, certains comportements de camarades, la lecture de mots chronométrée tous les jours (une source de stress) CE1 – CE2, le planning sport à respecter dans la cour de récréation des primaires (2)

Réponse de l'école :

La lecture des mots de manière répétée permet de développer les compétences de décodage pour progressivement amener les élèves à une reconnaissance globale des mots qui sera plus efficace et permettra aux élèves de libérer une partie de la charge mentale affectée au décodage en vue de la transférer pour la compréhension. Nous précisons toutefois, que nous n'avons pas encore commencé la lecture des mots en CE1.

Lorsque les élèves nous informent de problématiques sur les plannings, nous les faisons respecter. Il est précisé que les élèves aiment parfois jouer en mélangeant les niveaux de classe. L'application stricte des plannings serait donc contre productive.

1. Les modalités d'accueil des élèves de maternelle (entrée des parents de PS) :

Réponse de l'école :

Nous rappelons que ce sont les enseignantes qui accueillent les parents. Nous rappelons aussi que les parents de PS peuvent entrer dans les classes pour accompagner les élèves. Des affiches seront exposées pour le rappeler. En revanche, nous précisons que les classes doivent être libérées à 8h30. En conséquence, les parents qui souhaitent pouvoir rester plus longtemps doivent arriver à 8h20.

2. Le manque de communication des institutrices de maternelle sur les activités de la journée. En tant que parents, j'aime savoir ce que fait mon enfant et je compte sur les institutrices pour connaître puisque mon enfant ne parle pas de sa journée.

Réponse de l'école :

A la différence des assistantes maternelles, les enseignantes n'ont pas le temps de rédiger chaque jour un compte rendu de la journée. Nous comprenons que cela puisse être frustrant lorsque les élèves ne racontent pas ce qu'ils font à l'école. Toutefois, des outils de communication (classeur de vie) sont envoyés dans les familles tous les quinze jours au maximum. Ces outils nécessitent de trier les photos, de réaliser une mise en page. Il n'est donc pas possible de les rendre plus fréquemment que tous les 15 jours.

3. Pourquoi l'utilisation d'écran dès la maternelle (les enfants regarderaient des dessins animés ?) ?

Réponse de l'école :

Il peut arriver que des comptines, contes, mises en voix d'albums puissent être utilisés dans les classes sur support numérique. Les élèves les appellent sûrement des dessins animés mais, bien qu'ils soient animés, ces dessins ne sont utilisés que pour illustrer une situation pédagogique.

4. Pas très pratique l'accueil des 2 classes de maternelle par le couloir, peu d'espace de circulation, et ça semble plus long (voir avec la mairie si la porte coupe-feu peut rester ouverte sur les temps d'accueil : système aimant).

Réponse de l'école :

Nous n'avons pas de réponse à apporter à cette question car nous n'avons pas le droit de mettre des cales. Le fait d'être en intérieur limite la visibilité des enseignantes qui ne libèrent les élèves que un par un. Nous avons toutefois modifié l'organisation des classes pour accélérer la sortie des élèves.

Réponse de la mairie :

Le système avec aimants nécessiterait de modifier la totalité du dispositif incendie ce qui n'est pas possible.

5. La sécurité lors du départ des élèves du primaire à 16h30

Réponse de l'école :

En début d'année, nous demandons aux familles de nous préciser si les enfants peuvent rentrer seuls ou non chez eux. A notre connaissance, aucun enfant n'est sorti sans qu'il ne soit autorisé. En revanche, nous avons empêché plusieurs fois des enfants de partir le temps de vérifier qu'ils étaient bien autorisés à partir. Nous rappelons qu'à partir du CP, les enseignants ne sont pas responsables des élèves à partir du moment où ils sortent de l'école. Nous dépassons donc notre fonction dans le cas présent.

6. Les CM2 vont-ils pouvoir passer le permis internet avant la fin de l'année ?

Réponse de l'école :

Oui, si les gendarmes sont disponibles.

7. Est-ce qu'il va y avoir une intervention pour la prévention dentaire auprès des enfants cette année ?

Réponse de l'école :

Nous n'avons pas encore réussi à les contacter mais nous espérons bien que cela soit possible.

8. Serait-il possible de rappeler aux enfants, en début de récré, qu'ils peuvent changer de chaussures en prévision de la course à pied ?

Réponse de l'école :

Nous le rappelons mais nous considérons, compte tenu de la régularité de l'activité, qu'ils doivent finir par y penser par eux mêmes.

9. Suggestion : que chaque instituteur adresse en fin de semaine un mail pour récapituler le programme de la semaine suivante.

Réponse de l'école :

Nous comprenons la volonté d'être informé mais nous n'avons pas le temps de préciser le programme de chaque semaine. Par ailleurs, cela n'aurait que peu d'intérêt puisque les programmations sont en perpétuelle évolution et ce qui serait présenté ne correspondrait pas forcément à la réalité.

Il est précisé par une représentante des parents d'élèves qu'il s'agit certainement de faire un pense-bête s'il y a des événements marquants dans la semaine (ex : intervention système solaire).

Dans le cas d'animations, les enseignants feront en sorte de penser à le préciser.

Éléments positifs :

Belle organisation de la rentrée malgré la fermeture d'une classe. (3)

La possibilité de dormir pour les MS.

Bonne communication des enseignants.

Félicitations à l'ensemble de l'école qui vraiment se démène pour nos enfants.

Les QR codes pour voir des vidéos.

Intervention de monsieur le Maire :

1) Monsieur le Maire anticipe sur une question qui concerne la commission sur le périscolaire : les enfants ne mangeront dans la salle du Four à Chaux que pendant les vacances scolaires. Sur le temps scolaire, ils mangent à la cantine.

2) Le préau qui était installé devant la cantine et qui ne servira plus à terme sera déplacé devant l'entrée de l'école. Cela répondra à une demande ancienne des parents d'élèves qui souhaitaient avoir un endroit pour pouvoir s'abriter en cas de pluie.

3) Consommation énergétique et consommation d'eau : il n'y a pas de bouclier tarifaire pour les collectivités territoriales comme cela est le cas pour les particuliers. En conséquence, le coût de l'électricité a été multiplié par 2,6. Pour le fioul, il n'y a pas encore de chiffre. Le chauffage ne sera donc démarré qu'après le retour des vacances de la Toussaint et il sera régulé à 19°. Les élus ont conscience que cela sera frais mais ils ne peuvent pas faire autrement. Une communication sera effectuée par la mairie. Il est demandé à l'ensemble des personnels de faire attention à ne pas éclairer les zones qui ne le nécessitent pas.

Par ailleurs, le niveau des réserves d'eau est historiquement faible. Une exposition « gaspi d'eau » aura lieu à la médiathèque et des actions/interventions sont possibles auprès des écoles en se signalant au syndicat des eaux. Enfin, chaque enfant se verra remettre une gourde afin de limiter l'achat des bouteilles d'eau en plastique qui entraînent de nombreuses pollutions (micro-plastiques).

Secrétaires :

Guillaume EVEN

Gwenaëlle LEUTELLIER